



HAL
open science

Filières du baccalauréat et emploi à la fin des études : contribution des parcours scolaires et analyse des écarts entre femmes et hommes

Estelle Herbaut, Carlo Barone, Louis-André Vallet

► To cite this version:

Estelle Herbaut, Carlo Barone, Louis-André Vallet. Filières du baccalauréat et emploi à la fin des études : contribution des parcours scolaires et analyse des écarts entre femmes et hommes. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 2022, 530-531, pp.65 - 86. 10.24187/ecostat.2022.530.2065 . hal-03908773

HAL Id: hal-03908773

<https://hal.science/hal-03908773>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Filières du baccalauréat et emploi à la fin des études : contribution des parcours scolaires et analyse des écarts entre femmes et hommes

Baccalaureate Tracks and Employment at the End of Education: Contribution of the Educational Pathway and Analysis of Gender Gaps

Estelle Herbaut*, Carlo Barone* et Louis-André Vallet**

Résumé – Cet article vise à identifier les conséquences de la filière suivie au lycée sur l’insertion professionnelle des bacheliers en début de carrière. En combinant le panel d’élèves du second degré 1995 avec l’enquête sur l’entrée dans la vie adulte, nous sommes en mesure d’identifier les effets du regroupement des élèves en filière dans le secondaire sur le début de la carrière professionnelle. Cette riche base de données nous permet de prendre en compte le fait que les filières regroupent des élèves différents. Une analyse de médiation permet d’estimer l’ampleur des divergences de trajectoires selon la filière, que les bacheliers aient poursuivi ou non leurs études. Les résultats soulignent l’importance de prendre en compte les caractéristiques des élèves avant l’orientation dans la comparaison des emplois occupés après leurs études par les bacheliers. L’analyse de médiation permet également d’identifier une dynamique complexe entre compétences scolaires et niveaux de diplômes qui tend à masquer en partie les inégalités professionnelles entre femmes et hommes en début de carrière, tandis que la filière du baccalauréat obtenu tend à les expliquer.

Abstract – *The aim of this article is to identify the consequences of the stream followed in high school on the professional opportunities of baccalaureate holders at the beginning of their career. By combining the 1995 panel of secondary level pupils with the survey on entry into adult life, we are able to identify the effects that grouping pupils by track at secondary level has on the early stages of their professional careers. This rich database allows us to account for this grouping of different students in different streams. A mediation analysis makes it possible to estimate the extent of the divergence in trajectories according to the stream, whether or not the baccalaureate holders continued their studies. The results highlight the importance of taking into account the characteristics of students prior to orientation when comparing the early career opportunities of baccalaureate holders. Mediation analysis also allows us to identify a complex dynamic between academic skills and levels of qualification, which tends to partially conceal inequalities between women and men at the beginning of their careers, whereas the track of the baccalaureate obtained tends to explain them.*

Codes JEL / JEL Classification : I26, J16

Mots-clés : baccalauréat, filières, insertion professionnelle, inégalités de genre

Keywords: baccalaureate, tracks, early career, gender inequality

*Observatoire sociologique du changement (OSC), Sciences Po (estelle.herbaut@sciencespo.fr); **CNRS-OSC, Sciences Po (au moment de la réalisation de cet article)

Ce travail a été effectué dans le cadre du projet « Life-course dynamics of educational tracking » (LIFETRACK). Ce projet a bénéficié d’un financement de l’agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre d’un projet conjoint de recherche NORFACE « Dynamics of Inequality across the Life Course (DIAL) », qui est co-financé par la Commission européenne à travers l’initiative Horizon 2020 (bourse n° 462-16-020). Les auteurs remercient deux rapporteurs anonymes dont les remarques et suggestions ont contribué à améliorer cet article.

Reçu en août 2020, accepté en avril 2021.

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n’engagent qu’eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l’Insee.

Citation: Herbaut, E., Barone, C. & Vallet, L.-A. (2022). Baccalaureate Tracks and Employment at the End of Education: Contribution of the Educational Pathway and Analysis of Gender Gaps. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 530-31, 61–81. doi: 10.24187/ecostat.2022.530.2065

Les systèmes éducatifs se distinguent par leur organisation en termes de différenciation de l'enseignement pour les élèves : systèmes regroupant plus ou moins précocement les élèves en filières ou systèmes plus unifiés ne les regroupant que pour certaines options et de façon ponctuelle (Lafontaine, 2017). Si de nombreux travaux de recherche ont identifié les conséquences du regroupement en filières sur les apprentissages et le parcours scolaire (Felouzis *et al.*, 2011 ; Hanushek & Wößmann, 2006 ; Holm *et al.*, 2013), les analyses des conséquences sur les débouchés professionnels, à plus long terme, sont rares (Brunello & Checchi, 2007).

En France, le regroupement des élèves en filières distinctes a lieu dès le lycée, et toutes les filières mènent au baccalauréat. Plusieurs travaux décrivent l'effet de la filière suivie par les élèves sortants du secondaire, en particulier de l'enseignement professionnel (Arrighi & Sulzer, 2012 ; Dauty & Lemistre, 2010). Plus récemment, l'effet du diplôme intermédiaire sur l'insertion professionnelle, à diplôme final équivalent, a également été décrit (Béduwé *et al.*, 2009 ; Dauty & Lemistre, 2010 ; Lemistre & Merlin, 2018 ; Ménard, 2020). Si ces travaux montrent l'importance de la filière du baccalauréat à long terme, ils ne permettent pas d'estimer l'ampleur des divergences de trajectoires selon la filière du secondaire suivie. Pour analyser le lien entre la filière suivie dans le secondaire et l'insertion professionnelle, il est nécessaire d'observer le devenir de tous les bacheliers, et non plus seulement des sortants à ce niveau de diplôme. En effet, l'orientation dans le secondaire influence aussi la carrière professionnelle parce qu'elle est un déterminant important de l'accès à l'enseignement supérieur et de la probabilité plus ou moins grande d'y obtenir un diplôme.

L'article analyse les conséquences des choix d'orientation faits au lycée, en prenant en compte non seulement la voie du baccalauréat obtenu (générale, technologique ou professionnelle) mais aussi sa filière. À contrepied de la majorité des études françaises sur ces questions mais dans le droit fil de la littérature internationale émergente sur les conséquences de l'orientation au secondaire, nous nous attachons à identifier les effets de l'orientation pour tous les bacheliers, qu'ils aient continué leurs études dans l'enseignement supérieur ou non.

Chaque filière du baccalauréat accueille des élèves ayant des caractéristiques communes en termes de performance scolaire, d'origine sociale ou migratoire (Ichou & Vallet, 2013 ;

Duru-Bellat & Kieffer, 2008). Pour évaluer l'effet propre de la filière suivie sur le devenir professionnel des bacheliers, il faut donc prendre en compte les caractéristiques sociales et scolaires des élèves, antérieurement à leur orientation dans les différentes filières du secondaire.

Ensuite, l'analyse du lien entre filières du baccalauréat et insertion professionnelle peut éclairer les inégalités liées au genre. La recherche montre en effet que désormais, dans presque tous les pays développés, les femmes ont des niveaux d'études en moyenne plus élevés que ceux des hommes (DiPrete & Buchmann, 2013) mais toujours des carrières et des salaires moins favorables (OECD, 2012). Dans le supérieur, le choix genré de filière contribue à la ségrégation occupationnelle sur le marché du travail (Smyth & Steinmetz, 2008) mais ce mécanisme ne pourrait-il pas commencer plus tôt – autrement dit la filière suivie au lycée contribue-t-elle déjà aux inégalités de genre observées au début de la vie active ?

Après une revue de littérature, nous présentons en section 2 les données sur lesquelles nous nous appuyons et la démarche suivie pour nos estimations. En section 3 nous analysons le lien entre filières dans le secondaire et insertion professionnelle en prenant en compte les différences de réussite scolaire et sociodémographiques entre les élèves avant leur orientation dans le secondaire. Dans la dernière section, nous analysons les différences de trajectoires scolaires selon le genre.

1. Revue de littérature

1.1. L'influence de la filière du baccalauréat sur les débouchés professionnels

Le lien entre la filière suivie pendant l'enseignement secondaire et l'insertion professionnelle dépend de plusieurs mécanismes (Birkelund *et al.*, 2021). Tout d'abord, les filières du secondaire sont fortement hiérarchisées et regroupent des élèves qui diffèrent fortement en termes de performances scolaires et de caractéristiques sociales (Ichou & Vallet, 2013 ; Duru-Bellat & Kieffer, 2008). Ces caractéristiques influencent les trajectoires dans le supérieur (Lemistre & Ménard, 2019) et donc potentiellement l'insertion professionnelle. Si les filières les plus prestigieuses sont associées à de meilleurs débouchés professionnels, cela ne traduit donc pas forcément un effet propre de la filière mais peut refléter le fait que ces filières regroupent des élèves ayant, avant même leur orientation, des

caractéristiques communes qui favorisent l'insertion professionnelle. Cela créerait une association fallacieuse entre filière suivie et débouchés professionnels ; ce point constitue l'un des enjeux méthodologiques récurrents pour la littérature cherchant à identifier l'effet propre des filières (Gamoran, 2010).

Ensuite, l'orientation pendant le secondaire est susceptible d'avoir des conséquences importantes sur les carrières professionnelles en raison du mécanisme de dépendance des trajectoires (Kerckhoff, 1993). Le système éducatif est par nature cumulatif et certaines filières préparent mieux les élèves à réussir dans l'enseignement supérieur et à accéder aux diplômes les plus prestigieux. On peut donc s'attendre à ce que l'enseignement supérieur et le diplôme qui y est obtenu jouent un rôle de médiateur important dans l'association entre filière du baccalauréat et insertion professionnelle.

Enfin, la filière suivie dans le secondaire a un effet propre sur l'insertion professionnelle. Plusieurs théories peuvent expliquer le lien causal entre filière et débouchés professionnels. L'approche par le capital humain (Becker, 1964) met l'accent sur les compétences développées au sein de chaque formation, compétences qui généreraient des gains de productivité plus ou moins importants et détermineraient ce faisant la valorisation des diplômes sur le marché du travail. La distinction entre compétences générales et compétences spécifiques permet de formuler d'autres hypothèses. Les compétences données par les formations professionnalisantes, spécifiques à une tâche ou répondant aux besoins d'une entreprise par l'intermédiaire de l'alternance ou des stages, précises et immédiatement mobilisables sur le marché du travail, seraient susceptibles d'être mieux valorisées que les compétences générales (Wasmer, 2006 ; Rözer & Bol, 2019). Cependant, les employeurs pourraient privilégier d'abord la maîtrise de compétences transversales. Ainsi, selon le modèle de concurrence pour l'emploi (Thurow, 1975), les employeurs valoriseraient avant tout les capacités d'adaptation et d'apprentissage, capacités qui pourraient être plus développées dans les filières générales que dans les filières professionnalisantes. La théorie de l'assignement (Sattinger, 1993), quant à elle, souligne la multiplicité des tâches de chaque emploi et l'hétérogénéité des compétences de chaque individu, rendant le processus d'allocation des individus aux différents emplois complexe et dépendant seulement partiellement des qualifications scolaires.

À l'inverse, la théorie du filtre (Arrow, 1973) et la théorie du signal (Spence, 1974) font l'hypothèse que la formation n'a pas d'influence sur la productivité en tant que telle, mais que les diplômes permettent de révéler aux employeurs des aptitudes individuelles non facilement observables lors d'un entretien d'embauche. Cette fonction du système éducatif laisse entrevoir une moindre valorisation des diplômes de la voie professionnelle au lycée sur le marché du travail parce que ses filières accueillent en moyenne des jeunes avec de moins bons résultats scolaires (Ichou & Vallet, 2013). Dans une perspective de reproduction sociale basée sur les travaux de Bourdieu, la voie générale permettrait, en outre, de sélectionner et regrouper les élèves les mieux dotés en capital culturel (Bourdieu & Passeron, 1964 ; 1970). Elle pourrait ainsi favoriser une socialisation qui développerait la familiarité avec la culture savante et les conventions de la classe dominante, familiarité qui serait précieuse pour accéder aux emplois de cadres.

Enfin, la riche littérature sur la problématique du déclassement (e.g. Baudelot & Glaude, 1989 ; di Paola & Moullet, 2018 ; Doazan & Eckert, 2014 ; Lemistre, 2003) montre que la valorisation d'un diplôme sur le marché du travail dépend aussi de l'adéquation entre la demande pour un niveau ou type de compétence sur le marché de l'emploi et le nombre correspondant de diplômés. Elle souligne également l'importance du contexte économique et des effets conjoncturels pour interpréter les rendements des différents diplômes (di Paola *et al.*, 2018).

Dans le contexte français, peu de travaux empiriques ont estimé les conséquences du regroupement des élèves en filières dans le secondaire sur les trajectoires éducatives et professionnelles. Sans isoler empiriquement l'effet de chacun des mécanismes présentés *supra*, nous contribuons à la littérature de deux façons. Premièrement, en examinant les conséquences de l'orientation dans le secondaire sur les débouchés professionnels. Nous prenons en compte, antérieurement à leur orientation, la performance scolaire et les caractéristiques socio-démographiques des élèves. Deuxièmement, en estimant le rôle de médiateur de la participation à l'enseignement supérieur, conséquence de la nature cumulative des trajectoires scolaires.

1.2. Les inégalités professionnelles entre femmes et hommes

La massification scolaire de ces dernières décennies a été nettement plus marquée pour les femmes, dont le niveau moyen de

diplôme dépasse désormais celui des hommes (Baudelot & Establet, 1992 ; Bouchet-Valat, 2015). Les évaluations standardisées tout au long de la scolarité montrent par ailleurs que les filles ont de meilleures performances en français et que cet avantage s'est accentué au cours des dernières années, tandis que l'avantage des garçons en mathématiques s'est réduit (Chabanon & Steinmetz, 2018). Cependant, cette progression des résultats scolaires des filles ne s'est pas traduite par une égalité salariale. Des recherches avaient notamment montré que, des années 1990 au début des années 2000, l'écart de salaire mensuel moyen entre les femmes et les hommes en France ne diminuait plus, stagnant autour de 25 % (Meurs & Ponthieux, 2006). Selon les auteures, ces écarts de salaire s'expliquent aux trois-quarts par des différences de diplôme et de caractéristiques de l'emploi occupé. Les différences structurelles des types d'emplois occupés seraient associées à la ségrégation de genre sur le marché du travail. Les femmes et les hommes sont en effet inégalement répartis dans les différents secteurs, et la plus grande concentration des femmes dans des secteurs peu rémunérateurs, par exemple le secteur public ou le domaine des services à la personne, contribue aux écarts de salaire (Couppié *et al.*, 2012 ; Meng & Meurs, 2001). Cette ségrégation occupationnelle reflète largement la ségrégation scolaire, même si un mécanisme spécifique de ségrégation professionnelle en début de carrière vient moduler la ségrégation observée en fin d'études (Couppié & Épiphanie, 2006). La venue d'un enfant contribue aussi aux inégalités salariales car elle se traduit par des ajustements du temps de travail des mères (Pailhé & Solaz, 2006 ; Meurs & Pora, 2019). Cependant, les liens entre la ségrégation professionnelle et les écarts de rémunérations selon le sexe ne sont pas identiques selon la profession considérée (Couppié *et al.*, 2012 ; 2014). Ces résultats montrent que les inégalités professionnelles de genre sont liées, en partie, au choix d'orientation au sein du système éducatif. En dépit de la convergence des niveaux de compétences en mathématiques et sciences, les choix d'orientation pendant la scolarité continuent d'être genrés, aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technologique et professionnel, où les filières de production accueillent majoritairement les garçons, et les filières du secteur des services majoritairement les filles (Caille *et al.*, 2002 ; Vouillot, 2010). Il est donc particulièrement important d'évaluer l'impact de ces choix d'orientation au lycée sur l'insertion dans l'emploi et leur contribution aux inégalités de genre (voir la section 4).

2. Données et démarche

Le premier objectif de cet article est d'analyser les conséquences de l'orientation dans le secondaire sur l'insertion professionnelle des bacheliers, en isolant la contribution de leurs caractéristiques sociodémographiques et scolaires avant l'orientation et le rôle de médiateur de l'enseignement supérieur traduisant le mécanisme de dépendance des trajectoires éducatives. Nous examinons également la contribution de la filière suivie dans le secondaire aux inégalités de genre au début de la vie active, en prenant en compte les performances scolaires avant l'orientation.

Nous mobilisons pour cela les données du « Panel d'élèves du second degré, recrutement 1995 » de la DEPP¹, (ensuite « Panel 1995 ») complétées par les données sur l'insertion dans le marché du travail collectées de 2005 à 2012 par l'Insee dans le cadre de l'enquête Entrée dans la vie adulte (EVA).

Nous nous intéressons aux bacheliers, qu'ils aient ou non poursuivi leurs études après le baccalauréat, et au premier emploi qu'ils reportent dans l'enquête EVA, qui n'est pas toujours le premier emploi occupé par l'individu après ses études (*infra*). Cela permet de disposer d'un échantillon le plus large possible de la variété des parcours scolaires.

Nous modélisons le lien entre la filière du baccalauréat obtenu et deux variables caractérisant l'insertion professionnelle en début de vie active : le fait d'occuper un emploi dans les catégories cadre, profession intellectuelle ou profession intermédiaire (abrégé ensuite en « catégorie Cadre-PI ») et le salaire net mensuel perçu. L'ensemble des variables indépendantes et dépendantes mobilisées dans l'analyse est renseigné pour 5 090 des 7 101 bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA. Parmi les bacheliers, les individus ayant ou n'ayant pas des données manquantes sont assez similaires en termes d'origine sociale ou de résultats scolaires à l'entrée au collège et nous avons vérifié qu'une imputation multiple des données manquantes ne changeait que très marginalement les résultats.

Nous présentons tout d'abord nos données de façon plus détaillée, notre démarche de modélisation puis quelques statistiques descriptives sur l'échantillon des bacheliers.

1. Panel d'élèves du second degré, recrutement 1995 - 1995-2006. Ministère de l'Éducation, DEPP (producteur), ADISP (diffuseur).

2.1. Les données

Le Panel 1995 de la DEPP a suivi plus de 17 000 élèves entrés en 6^{ème} en 1995 pendant toute leur scolarité dans le secondaire et, le cas échéant, dans le supérieur, jusqu'à la fin de leurs études ou l'obtention d'un diplôme de niveau bac+5. Entre 2005 et 2012, ceux d'entre eux ayant terminé leurs études ont été interrogés tous les ans sur leur insertion professionnelle dans EVA, les sortants de l'enseignement supérieur étant transférés dans l'échantillon EVA l'année suivant celle où ils déclarent avoir arrêté leurs études.

On dispose ainsi d'une base de données extrêmement riche pour étudier les liens entre parcours scolaires et insertion professionnelle, actuellement la seule base de données française permettant de prendre en compte les performances scolaires avant l'orientation et le milieu d'origine de manière aussi détaillée ; c'est particulièrement intéressant pour appréhender le rôle des différences de performance scolaire avant l'orientation. Cependant, force est de constater qu'à de rares exceptions près (Le Rhun & Monso, 2015 ; Olympio & di Paola, 2018), la recherche sur les questions d'insertion professionnelle des jeunes en France a plutôt mobilisé les enquêtes « Génération » du Céreq. Cela s'explique, nous semble-t-il, par la complexité et les limites méthodologiques de l'enquête EVA.

En effet, les jeunes interrogés dans l'enquête EVA, tous entrés en 6^{ème} la même année, n'ont pas tous eu le même parcours scolaire et n'ont ainsi pas arrêté leurs études la même année. Les sortants ne sont donc pas interrogés au même point de leur insertion professionnelle : par exemple, un élève sortant sans diplôme en 2000 est, au moment de l'enquête EVA, c'est-à-dire entre 2005 et 2012, sorti du système scolaire depuis cinq à douze ans. À l'inverse, un élève qui aurait poursuivi des études supérieures pour obtenir un master en 2008 a été transféré dans EVA l'année suivante et interrogé pour la première fois en 2010 ; les informations dont nous disposons sur son insertion professionnelle correspondent alors à ses toutes premières années dans le monde du travail. De ce fait, le premier emploi reporté dans EVA est plus proche de la sortie du système éducatif pour les diplômés du supérieur que pour les sortants du secondaire.

Pour limiter l'hétérogénéité du temps passé sur le marché du travail et potentiellement dans l'emploi après la sortie du système éducatif, nous nous concentrons sur les bacheliers. En moyenne dans notre échantillon, 2.4 années se sont écoulées entre la sortie du système éducatif

et le premier emploi reporté dans EVA, avec un écart-type d'1 an (voir tableau A1-1 en annexe 1).

2.2. Démarche des modélisations et définition des variables

Pour analyser les liens entre l'orientation vers une filière du baccalauréat et l'insertion professionnelle, nous estimons tout d'abord l'association totale entre filière du baccalauréat et insertion professionnelle, puis nous introduisons de façon séquentielle des variables destinées à prendre en compte l'effet des caractéristiques des élèves avant l'orientation dans les filières (caractéristiques sociodémographiques et scolaires) puis la performance scolaire à la fin du lycée et le plus haut diplôme obtenu (le cas échéant) dans le supérieur, dans le cadre d'une analyse de médiation. Ce type d'analyse (on parle aussi parfois de modèle de cheminement) permet d'estimer à la fois l'effet direct d'une variable X (ici la filière suivie au lycée) sur un résultat Y (ici, successivement les deux variables caractérisant le premier emploi reporté) et son effet indirect par le biais d'une variable médiatrice.

Il faut souligner que cette approche n'est pas en ligne avec la littérature sur le rendement des diplômes, qui distingue l'effet du baccalauréat comme diplôme final ou comme diplôme intermédiaire. Une telle approche est particulièrement intéressante pour identifier les effets à long terme de la filière du baccalauréat à diplôme final équivalent (Ménard, 2020). Cependant, cette approche ne permet pas de décomposer les effets des filières pour identifier les effets des caractéristiques des élèves avant l'orientation et de la dépendance des trajectoires dans l'enseignement supérieur, qui constituent l'objet central de cet article.

La filière du baccalauréat est prise en compte en neuf catégories qui croisent la voie du baccalauréat (générale, technologique ou professionnelle) et sa filière ou spécialité proprement dite. Pour les bacs professionnels, nous regroupons les spécialités en trois « filières » afin de conserver un nombre suffisant d'individus dans chacune. Nous distinguons une filière pour les spécialités industrielles, une filière pour les spécialités « commerce et administration » (par exemple secrétariat, gestion, comptabilité, etc.) et une filière pour les domaines « santé, social, services ». De la même façon, pour les bacs technologiques, nous distinguons les filières industrielles et techniques (STI et STL), les filières commerciales et d'administration (STT) et les filières de la santé, du social ou des services (SMS et hôtellerie).

Pour les bacs généraux, nous distinguons la filière scientifique (S), la filière économique et sociale (ES) et la filière littéraire (L).

Pour les deux variables de résultat, nous estimons des modèles de régression linéaire, y compris pour la variable binaire d'emploi dans une catégorie Cadre-PI ; dans ce cas, nous utilisons des erreurs types robustes à l'hétéroscédasticité. La régression linéaire a ici été préférée à la modélisation logistique afin d'éviter les problèmes de comparaison des coefficients logistiques et d'odds ratios entre modèles emboîtés (Mood, 2010). Nous commençons par estimer l'association totale entre la filière du baccalauréat obtenu et les deux variables caractérisant le premier emploi reporté dans l'enquête EVA (modèle 1 de la section 3). Nous ajoutons ensuite dans un ordre séquentiel les variables qui pourraient indirectement contribuer à l'effet de la filière du baccalauréat sur l'insertion professionnelle : d'abord, les caractéristiques des élèves avant l'orientation en distinguant les caractéristiques sociodémographiques (modèle 2) et la performance scolaire en troisième (modèle 3) pour estimer l'effet des caractéristiques des élèves avant l'orientation.

Les caractéristiques sociodémographiques prises en compte sont : le sexe, le niveau d'éducation des parents (diplôme le plus élevé entre les deux parents), la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, le pays d'origine des parents (France ou pays étranger) et la taille de la commune du collège en 6^{ème} (moins de 20 000 habitants, de 20 000 à 200 000 habitants, plus de 200 000 habitants hors Paris, et agglomération parisienne). La performance scolaire avant l'orientation est mesurée par la moyenne des notes obtenues en français et en mathématiques au contrôle continu du brevet des collèges.

Nous introduisons ensuite la mention obtenue au baccalauréat (modèle 4) pour estimer l'effet de la performance à la fin du second degré. Enfin, pour évaluer l'importance du mécanisme de dépendance des trajectoires, nous introduisons le plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (modèle 5). Pour le plus haut diplôme obtenu, nous retenons les modalités suivantes : aucun diplôme ; bac+2 ; licence ; bac+4 ou +5 à l'université, et diplôme de grandes écoles².

Dans cette dernière étape, étant donné que le premier emploi reporté dans EVA est plus ou moins proche de la fin des études selon le niveau de diplôme final (*supra*), nous devons nous assurer que les effets des diplômes sont bien dus à ces derniers et non à des différences d'âge,

de nombre d'années passées sur le marché du travail ou de conjoncture économique l'année du premier emploi reporté ; nous estimons donc un modèle 5bis dans lequel nous contrôlons l'année et l'âge au moment du premier emploi reporté dans EVA, et le temps écoulé (en années) depuis la sortie du système éducatif.

La comparaison des coefficients des filières du baccalauréat du modèle 1 au modèle 5 nous permet d'identifier la façon dont chaque variable ajoutée contribue à l'association entre la filière et la variable de résultat. Ainsi, lorsque le coefficient estimé d'une filière baisse avec l'ajout d'une variable explicative, cela signifie que cette variable contribue à l'effet de la filière (rôle de médiation). Au contraire, si le coefficient augmente avec l'ajout d'une variable, cela signifie que cette dernière contribue à réduire l'effet de la filière (rôle de modulation voire de suppression). Une réduction du coefficient entre le modèle 1 et le modèle 2 (introduction des caractéristiques sociodémographiques) ou le modèle 3 (introduction de la performance scolaire à la fin du collège) indique que les différences initialement observées entre filières traduisent en réalité le fait que les filières regroupent des élèves différents. Une réduction du coefficient dans le modèle 4 indique que les performances scolaires à la fin du lycée contribuent aux différences observées entre filières. Une réduction du coefficient dans le modèle 5 indique au contraire que l'effet de la filière du baccalauréat relève d'un mécanisme de dépendance des trajectoires. Les résultats de ce dernier modèle nous permettent ici d'estimer l'effet propre de la filière au baccalauréat, à niveau de diplôme final équivalent. Ce dernier modèle constitue donc le point de comparaison le plus proche avec les résultats de la littérature sur le rendement des diplômes.

La démarche est identique pour estimer la contribution des filières du secondaire aux inégalités de genre observées au début de la vie active (section 4), mais le premier modèle estime l'association totale entre le sexe (en contrôlant l'origine sociale, le pays d'origine des parents et la taille de la commune du collège en 6^{ème}) et les deux variables d'insertion professionnelle, et nous introduisons de façon distincte la voie du baccalauréat et la filière au sens strict. Nous ajoutons ensuite séquentiellement les variables explicatives pour observer l'effet de leur inclusion sur le coefficient de la variable sexe : la performance scolaire en troisième est ajoutée

2. Le doctorat ne rentre pas dans le champ de l'enquête EVA, qui s'est arrêtée avant que les titulaires de ce diplôme n'entrent sur le marché du travail.

dans le modèle 2, puis la voie (générale, technologique ou professionnelle) suivie dans le secondaire dans le modèle 3, la filière du baccalauréat obtenu dans le modèle 4, la performance à la fin du lycée dans le modèle 5 et enfin le diplôme obtenu dans le supérieur (modèle 6).

2.3. Premiers éléments descriptifs sur les caractéristiques des bacheliers et des premiers emplois reportés selon la filière

Les profils sociodémographiques et les performances scolaires des bacheliers diffèrent sensiblement selon la voie du baccalauréat et sa filière (tableau 1). La proportion d'élèves ayant au moins un parent diplômé du supérieur oscille entre 5 % chez les bacheliers professionnels de la filière commerce et administration et 52 % chez les bacheliers S. Les filles sont sous-représentées dans les filières industrielles (à peine 9 % des bacheliers de la voie professionnelle et 12 % des bacheliers de la voie technologique) et surreprésentées dans les filières commerce et administration (68 % dans la voie technologique et 80 % dans la voie professionnelle), dans la filière santé et services de la voie technologique (89 %) et dans la filière L (86 %). Enfin, la moyenne sur vingt obtenue en français et en mathématiques au brevet des collèges des bacheliers professionnels est comprise entre 9 et 10, tandis que celle des bacheliers de la filière S est de 14.

La catégorie de l'emploi occupé au début de la carrière professionnelle varie fortement suivant la voie du baccalauréat suivie : 74 % des bacheliers de la voie générale occupent un emploi de catégorie Cadre-PI contre seulement 50 % des bacheliers technologiques et 24 %

des bacheliers professionnels. Cependant, cette proportion varie selon les filières, au sein même de chaque voie du baccalauréat (figure I). Le salaire mensuel moyen en début de carrière varie également avec les filières. La hiérarchie entre voies professionnelle, technologique et générale est moins claire que pour l'accès à un emploi de catégorie Cadre-PI et c'est surtout la spécialité de la filière qui semble jouer (figure I).

3. L'effet du baccalauréat sur l'emploi en début de carrière

Concernant l'accès à un emploi de catégorie Cadre-PI en début de carrière, les différences entre les filières au sein de chaque voie du baccalauréat sont particulièrement marquées (tableau 2). Ainsi, les bacheliers professionnels commerce et administration et santé, social et services sont respectivement 10 points de pourcentage (p.p.) et 8 p.p. moins susceptibles d'atteindre ces emplois que les bacheliers professionnels des filières industrielles (la référence), tandis que les bacheliers technologiques commerce et administration sont 9 p.p. plus susceptibles d'atteindre ces emplois. Mais cet avantage est de 37 p.p. pour les bacheliers technologiques des filières industrielles et de 29 p.p. pour les bacheliers des filières santé et social. Parmi les diplômés de la voie générale, ce sont les diplômés de la filière scientifique qui ont le plus de chances d'atteindre ce statut : +55 p.p., tandis que l'effet de la filière littéraire est « seulement » de +32 p.p. et celui de la filière ES de +39 p.p.

Les effets des caractéristiques sociodémographiques mais surtout scolaires antérieures à l'orientation contribuent à expliquer une partie

Tableau 1 – Caractéristiques des bacheliers

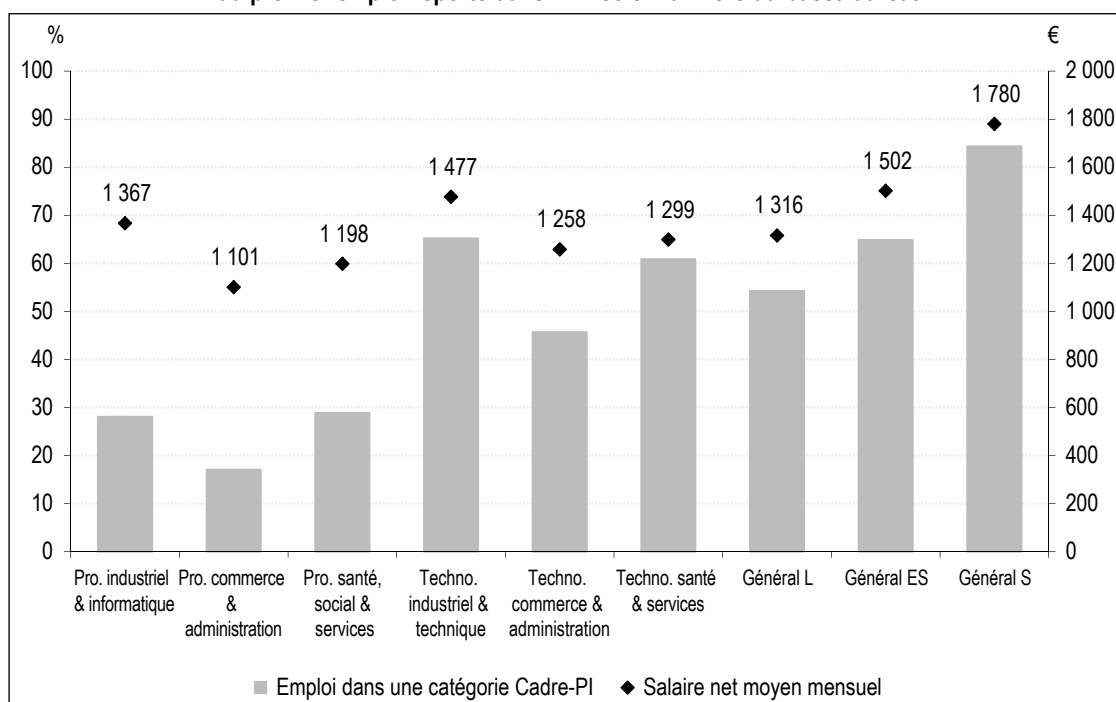
	Un parent diplômé du supérieur		Un parent cadre		Deux parents nés à l'étranger		Collège en 6 ^{ème} dans une commune de moins de 20 000 hab.		Sexe féminin		Moyenne en 3 ^{ème} (sur 20)	Nombre d'observations
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N		
Pro. industriel & informatique	12.7	42	4.5	15	4.5	15	48.6	161	8.8	29	9.6	331
Pro. commerce & administration	5.3	11	2.4	5	12.4	26	43.1	90	80.4	168	9.1	209
Pro. santé, social & services	9.6	18	5.3	10	10.1	19	41.0	77	55.9	105	9.5	188
Techno. industriel & technique	24.5	122	12.4	62	5.4	27	40.0	199	12.2	61	11.1	498
Techno. commerce & administration	18.5	135	10.8	79	10.8	79	41.7	304	68.2	497	10.9	729
Techno. santé & services	18.3	39	8.9	19	5.6	12	38.0	81	89.2	190	10.8	213
Général L	38.8	198	24.1	123	4.3	22	36.1	184	86.3	440	12.4	510
Général ES	36.0	331	23.2	213	6.1	56	36.9	339	71.5	657	12.6	919
Général S	52.2	780	34.6	516	3.8	57	34.4	513	47.6	710	14	1 493
Total	32.9	1 676	20.5	1 042	6.1	313	38.3	1 948	56.1	2 857	12.1	5 090

Note : N correspond à l'effectif dans l'échantillon.

Lecture : 12.7 % des bacheliers professionnels industriels & informatiques (N=331) ont au moins un parent diplômé du supérieur.

Source et champ : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

Figure I – Accès à un emploi dans les catégories cadre ou profession intermédiaire et salaire net moyen du premier emploi reporté dans EVA selon la filière du baccalauréat



Lecture : parmi les bacheliers professionnels industriel & informatique en début de carrière, 28.1 % occupent un emploi dans une catégorie Cadre-PI et le salaire mensuel moyen est de 1 367 euros.

Source et champ : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

substantielle des différences observées entre les filières (modèles 2 et 3). Par exemple, pour le baccalauréat général scientifique, l'ajout des variables sociodémographiques et de performance en troisième réduit l'intensité du lien de près d'un quart (modèle 1 vs. modèle 3). Les meilleurs débouchés professionnels offerts aux bacheliers S sont donc la conséquence, pour une part non négligeable, de caractéristiques avantageuses dont ils disposent avant même l'entrée au lycée. À l'inverse, la prise en compte de la mention obtenue au baccalauréat augmente de plusieurs points de pourcentage l'avantage estimé des bacheliers généraux (modèle 4). Cela s'explique par le fait que, à performance égale en troisième, les élèves qui vont en voie générale obtiennent moins souvent une mention au baccalauréat que ceux qui rejoignent les voies professionnelle ou technologique. À performance en troisième et mention au baccalauréat égales, les débouchés de la voie générale sont donc encore meilleurs que ceux estimés dans le modèle 3 (rôle de suppressor de la mention au baccalauréat).

C'est surtout le diplôme obtenu dans le supérieur qui explique la plus grande probabilité des bacheliers d'accéder aux professions de cadres et intermédiaires, puisque les coefficients sont largement réduits par l'inclusion de cette variable (modèle 5 – diplôme du supérieur sans

contrôle – et modèle 5bis – avec contrôle de l'âge, l'année et l'ancienneté potentielle lors du premier emploi reporté dans EVA – cf. section 2). En particulier, l'avantage des diplômés de la voie générale des filières S, ES et L est presque totalement expliqué en prenant en compte le plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (modèle 5 ou 5bis).

Des analyses supplémentaires (disponibles sur demande auprès des auteurs) montrent que le domaine d'études dans le supérieur ne semble jouer qu'à la marge et principalement pour les bacheliers technologiques, tandis que la prise en compte des caractéristiques de l'emploi occupé ne modifie pas les effets estimés des filières. Même une fois l'ensemble des variables explicatives introduit, le fait d'avoir obtenu un baccalauréat scientifique (ou un baccalauréat technologique de spécialités industrielles) plutôt qu'un baccalauréat professionnel des filières industrielles procure toujours un avantage, à hauteur de 10 p.p., pour l'accès à un emploi de catégorie Cadre-PI. Il y a donc bien un effet propre des filières du lycée qui perdure une fois prises en compte les différences de performances scolaires et de diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur.

Le tableau A2-1 en annexe 2 présente les résultats pour toutes les variables concernant l'accès

Tableau 2 – Probabilité d'un emploi dans les catégories cadre ou profession intermédiaire au début de la vie active (régressions linéaires)

	Association totale	+ Variables sociodémo.	+ Performance en 3 ^{ème}	+ Mention au baccalauréat	+ Niveau de diplôme dans le supérieur	+ (5bis)* sans contrôles + contrôles
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5bis)*
Pro. industriel & informatique (réf.)						
Pro. commerce & administration	-0.10 *** (0.04)	-0.08 ** (0.04)	-0.07 * (0.04)	-0.07 * (0.04)	-0.09 ** (0.04)	-0.10 *** (0.04)
Pro. santé, social & services	-0.08 ** (0.04)	-0.07 * (0.04)	-0.06 (0.04)	-0.07 * (0.04)	-0.06 * (0.04)	-0.07 * (0.04)
Techno. industriel & technique	0.37 *** (0.03)	0.34 *** (0.03)	0.31 *** (0.03)	0.34 *** (0.03)	0.14 *** (0.03)	0.13 *** (0.03)
Techno. commerce & administration	0.09 *** (0.03)	0.08 *** (0.03)	0.07 ** (0.03)	0.10 *** (0.03)	-0.05 * (0.03)	-0.06 ** (0.03)
Techno. santé & services	0.29 *** (0.04)	0.29 *** (0.04)	0.28 *** (0.04)	0.31 *** (0.04)	0.12 *** (0.04)	0.10 *** (0.04)
Général L	0.32 *** (0.03)	0.29 *** (0.04)	0.25 *** (0.04)	0.29 *** (0.04)	0.01 (0.04)	-0.01 (0.04)
Général ES	0.39 *** (0.03)	0.35 *** (0.03)	0.31 *** (0.03)	0.36 *** (0.03)	0.06 * (0.03)	0.04 (0.03)
Général S	0.55 *** (0.03)	0.49 *** (0.03)	0.42 *** (0.03)	0.47 *** (0.03)	0.15 *** (0.03)	0.12 *** (0.03)
Constante	0.28 *** (0.02)	0.38 *** (0.03)	0.21 *** (0.04)	0.25 *** (0.04)	0.26 *** (0.04)	0.64 * (0.36)
Nombre d'observations	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090
R ²	0.181	0.201	0.205	0.215	0.316	0.328

* Une analyse des facteurs d'inflation de la variance (VIF en anglais) montre que la colinéarité entre l'année où l'emploi est reporté et l'âge est élevée. Cela concerne uniquement ces deux variables de contrôle, et augmente leurs erreurs types. Cependant, cela n'affecte pas les facteurs d'inflation de la variance de notre variable d'intérêt que sont les filières du baccalauréat.

Note : erreurs types robustes entre parenthèses. Seuils de significativité : 10 % (*), 5 % (**), 1 % (***)

Lecture : sans aucune autre variable de contrôle (modèle 1), les bacheliers professionnels commerce & administration sont 10 p.p. moins susceptibles d'avoir un métier de cadre, une profession intellectuelle ou une profession intermédiaire au début de la vie active que les bacheliers professionnels industriel & informatique qui représentent la catégorie de référence.

Source et champ : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

à un emploi de catégorie Cadre-PI en début de carrière. Concernant l'origine sociale, seul le niveau d'instruction des parents et le fait d'entrer au collège en région parisienne ont un effet propre systématique sur les débouchés professionnels (modèle 5). Les résultats concernant les effets des performances scolaires montrent qu'une meilleure moyenne en troisième augmente la probabilité d'avoir un emploi de catégorie Cadre-PI en début de carrière (modèle 3). Cependant, cet effet s'exprime entièrement par de meilleurs résultats au baccalauréat et par une meilleure réussite dans l'enseignement supérieur et n'a plus d'effet propre une fois pris en compte l'ensemble de la trajectoire scolaire (modèle 5 ou 5bis).

Les résultats sur le salaire mensuel en début de carrière (tableau 3) confirment le très net avantage des filières industrielles des baccalauréats professionnels et technologiques. Par exemple, les bacheliers professionnels des filières industrielles ont un salaire net mensuel moyen

significativement supérieur à celui des autres bacheliers de la voie professionnelle, supérieur à celui des bacheliers technologiques des filières commerce et administration et des filières santé et services et à celui des bacheliers généraux de la filière L (modèle 1).

La filière S est encore en position favorable : +27 % par comparaison avec les bacheliers professionnels des filières industrielles toujours pris comme référence. Cet avantage s'explique par les effets des caractéristiques des élèves avant l'orientation dans la filière et par les diplômes obtenus dans le supérieur. Contrairement à ce que nous avons vu pour l'accès à un emploi de catégorie Cadre-PI, les bacheliers de certaines filières technologiques et professionnelles ont des salaires sensiblement similaires aux bacheliers généraux, à niveau de diplôme dans le supérieur équivalent. Cependant, il s'agit du salaire en début de carrière et celui-ci est susceptible d'évoluer très distinctement suivant le type d'emploi occupé.

Tableau 3 – Salaire net mensuel (en logarithme) au début de la vie active (régressions linéaires)

	Association totale	+ Variables sociodémo.	+ Performance en 3 ^{ème}	+ Mention au baccalauréat	+ Niveau de diplôme dans le supérieur	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5bis)
					sans contrôles	+ contrôles
Pro. industriel & informatique (réf.)						
Pro. commerce & administration	-0.23 *** (0.03)	-0.15 *** (0.03)	-0.14 *** (0.03)	-0.14 *** (0.03)	-0.16 *** (0.03)	-0.17 *** (0.03)
Pro. santé, social & services	-0.13 *** (0.03)	-0.08 ** (0.03)	-0.07 ** (0.03)	-0.08 ** (0.03)	-0.08 *** (0.03)	-0.09 *** (0.03)
Techno. industriel & technique	0.08 *** (0.03)	0.06 ** (0.03)	0.03 (0.03)	0.05 ** (0.03)	-0.05 ** (0.03)	-0.06 ** (0.03)
Techno. commerce & administration	-0.11 *** (0.02)	-0.06 ** (0.03)	-0.08 *** (0.03)	-0.04 (0.02)	-0.12 *** (0.02)	-0.13 *** (0.02)
Techno. santé & services	-0.06 * (0.03)	0.02 (0.03)	0.01 (0.03)	0.04 (0.03)	-0.06 * (0.03)	-0.07 ** (0.03)
Général L	-0.07 *** (0.03)	-0.02 (0.03)	-0.07 ** (0.03)	-0.02 (0.03)	-0.17 *** (0.03)	-0.18 *** (0.03)
Général ES	0.06 *** (0.02)	0.10 *** (0.02)	0.04 * (0.03)	0.10 *** (0.03)	-0.06 ** (0.03)	-0.07 *** (0.03)
Général S	0.24 *** (0.02)	0.22 *** (0.02)	0.14 *** (0.03)	0.20 *** (0.03)	0.01 (0.03)	-0.01 (0.03)
Constante	7.19 *** (0.02)	7.30 *** (0.03)	7.10 *** (0.04)	7.14 *** (0.04)	7.15 *** (0.04)	7.44 *** (0.32)
Nombre d'observations	4 781	4 781	4 781	4 781	4 781	4 781
R ²	0.137	0.181	0.190	0.212	0.276	0.283

Note : erreurs types entre parenthèses. Seuils de significativité : 10 % (*), 5 % (**), 1 % (***).
Lecture : sans aucune autre variable de contrôle (modèle 1) et compte tenu de la forme logarithmique du modèle, les bacheliers généraux de la filière S ont un salaire $\exp(0.24)=27\%$ supérieur aux bacheliers professionnels industriel & informatique qui représentent la catégorie de référence.
Source et champ : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

Concernant les autres variables du modèle, la catégorie socioprofessionnelle du parent référent a un effet statistiquement significatif sur le salaire moyen, contrairement à ce qui avait été vu pour le fait d'avoir un emploi de catégorie Cadre-PI (tableau A2-2 en annexe 2, modèle 2). Toutefois, cet effet disparaît largement une fois pris en compte le reste de la trajectoire scolaire, contrairement à ce que l'on observe pour le niveau d'éducation des parents et le fait d'être entré au collège dans la région parisienne : ici, une partie des effets persiste une fois toutes les variables prises en compte (modèle 5 ou 5bis). La performance scolaire en troisième a un effet statistiquement significatif sur le salaire en début de carrière (modèle 3) mais cet effet disparaît une fois pris en compte le niveau de diplôme dans le supérieur : cela indique qu'une meilleure performance en troisième, à filière du baccalauréat égale, se traduit par un niveau de diplôme plus élevé dans l'enseignement supérieur et influence le niveau de salaire uniquement par ce mécanisme. La mention obtenue au baccalauréat influence aussi le niveau de salaire, mais avec un effet propre à niveau égal de diplôme dans le supérieur (modèle 5).

4. Les inégalités de genre en début de carrière et le rôle de médiation de la filière du baccalauréat

Les filles sont surreprésentées dans les filières commerce et administration et dans la filière L (cf. tableau 1), moins favorables lors de l'insertion professionnelle. Cependant elles sont également plus souvent titulaires d'un baccalauréat général (63 %) que les garçons (50 %). La proportion de diplômés du supérieur est plus forte chez les filles que chez les garçons (78 % contre 71 %), bien qu'elles soient moitié moins diplômées d'une grande école (8 % contre 16 %). Non seulement filles et garçons ne vont pas dans les mêmes filières au lycée mais, quand ils obtiennent leur baccalauréat dans la même filière, ils n'atteignent pas toujours les mêmes diplômes du supérieur. Ces différences complexes de trajectoires au lycée et dans l'enseignement supérieur sont illustrées par la figure A1-I en annexe 1.

Les résultats de l'estimation montrent que les femmes ont des salaires nets mensuels inférieurs de 13 % à ceux des hommes tandis que les

Tableau 4 – Inégalités entre femmes et hommes au début de la vie active et rôle de médiation du baccalauréat (régressions linéaires)

	Association totale (1)	+Performance en 3 ^{ème} (2)	+Voie du baccalauréat (3)	+Filière du baccalauréat (4)	+Mention au baccalauréat (5)	+Niveau de diplôme dans le supérieur (6)
Cadres/prof. intermédiaires						
Femme (réf. : Homme)	-0.02 (0.01)	-0.06*** (0.01)	-0.08*** (0.01)	-0.03* (0.01)	-0.02 (0.01)	-0.04*** (0.01)
N	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090
R ²	0.077	0.141	0.181	0.205	0.215	0.328
Salaire net mensuel (log.)						
Femme (réf. : Homme)	-0.14*** (0.01)	-0.17*** (0.01)	-0.17*** (0.01)	-0.12*** (0.01)	-0.12*** (0.01)	-0.11*** (0.01)
N	4 781	4 781	4 781	4 781	4 781	4 781
R ²	0.103	0.158	0.166	0.190	0.212	0.283

Note : tous les modèles ont comme variables de contrôle l'origine sociale, la tranche d'unité urbaine en 6^{ème} et le pays d'origine des parents. Erreurs types entre parenthèses. Seuils de significativité : 10 % (*), 5 % (**), 1 % (***)

Lecture : les femmes sont 2 p.p. moins susceptibles d'avoir un emploi de catégorie Cadre-PI au début de la vie active que les hommes (modèle 1, partie haute du tableau). Le salaire net mensuel des femmes ne représente que $\exp(-0.14)=87\%$ de celui des hommes (modèle 1, partie basse du tableau).

Source et champ : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

différences de probabilité d'accès aux emplois de catégorie Cadre-PI ne sont pas statistiquement significatives (tableau 4, modèle 1).

Que ce soit pour la probabilité d'emploi dans la catégorie Cadre-PI ou pour le salaire, les analyses de médiation montrent que le désavantage des femmes est nettement plus prononcé lorsque l'on ajoute la variable de performance scolaire en troisième (modèle 2). Cela indique que les meilleures performances scolaires des filles, en moyenne, compensent partiellement les désavantages auxquels elles font face (rôle de supprimeur).

À performance en troisième égale, les femmes sont 6 p.p. moins susceptibles d'avoir un emploi de catégorie Cadre-PI que les hommes, et ont un salaire moyen inférieur de 16 % à celui des hommes. Cet écart est encore plus marqué lorsque l'on considère les seuls emplois de cadres (tableau A2-3 en annexe 2) : à performance égale en troisième, les femmes sont 11 p.p. moins susceptibles d'avoir un emploi de cadre au début de leur carrière. La proportion de bacheliers qui commencent leur carrière dans cette catégorie étant de 23 % dans notre échantillon, cette différence est particulièrement marquée.

La voie du baccalauréat obtenu (professionnelle, technologique et générale) joue de la même façon un rôle de supprimeur (modèle 3) : les filles sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat général que les garçons, et cela masque une partie des inégalités de genre à l'entrée dans la vie active. Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les caractéristiques des élèves avant l'orientation au cours du secondaire pour ne

pas sous-estimer les inégalités de genre qui sont partiellement masquées par les meilleures performances scolaires des filles.

À l'inverse, la filière suivie au lycée explique une partie des écarts observés, qui se réduisent lorsque l'on inclut cette variable (modèle 4). Ce rôle de médiation est particulièrement important pour l'accès aux emplois des catégories cadre ou profession intermédiaire, où l'écart est divisé par près de trois lorsque l'on introduit cette variable (de -8 p.p. à -3 p.p. entre les modèles 3 et 4). Pour les différences de salaires, la prise en compte de la filière du baccalauréat diminue aussi de près de 30 % l'écart estimé entre les femmes et les hommes. Cela indique que les filles sortent plus souvent diplômées des filières qui sont les moins favorables pour l'insertion professionnelle. En particulier, elles sont surreprésentées dans les filières commerce et administration, que ce soit au niveau du baccalauréat professionnel (80 % des bacheliers de cette filière), ou du baccalauréat technologique (68 %). À l'inverse, elles sont particulièrement sous-représentées dans les filières industrielles, que ce soit pour le baccalauréat professionnel (9 %) ou le baccalauréat technologique (12 %). Au sein de la voie générale, on retrouve une surreprésentation des filles dans la filière la moins favorable (86 % des titulaires du baccalauréat L).

Au contraire, les différences de niveau de diplôme dans le supérieur contribuent aux inégalités de genre (modèle 6), mais uniquement pour la probabilité d'occuper un emploi de catégorie cadre ou profession intermédiaire, où l'inclusion de cette variable augmente de nouveau l'écart

entre les femmes et les hommes, suggérant que les femmes accèdent moins souvent à ces emplois malgré leur meilleur parcours que les hommes dans le supérieur. Des analyses supplémentaires (disponibles sur demande auprès des auteurs) montrent que les différences de temps de travail contribuent le plus aux écarts de salaire observés.

* *
*

Cet article a exploré les conséquences de la filière suivie au lycée sur l'insertion dans l'emploi en début de carrière. À la différence de la majorité des études françaises sur ce sujet, nous avons estimé l'ampleur des divergences de trajectoires selon la filière pour tous les bacheliers, qu'ils aient poursuivi leurs études ou non, et en prenant en compte leurs caractéristiques sociales et scolaires avant l'orientation.

Les résultats soulignent d'abord les avantages des bacheliers généraux sur les titulaires de baccalauréats professionnels, et dans une moindre mesure, technologiques. Dans tous les modèles, l'articulation plus ou moins forte entre les différents baccalauréats et l'enseignement supérieur apparaît comme un facteur déterminant pour expliquer les différences de rendement entre les filières du baccalauréat, ce qui confirme l'importance du mécanisme de dépendance des trajectoires dans le système éducatif (Kerckhoff, 1993). Cependant, une partie de l'avantage des bacheliers généraux, et en particulier ceux de la filière S, demeure une fois pris en compte leur avantage en termes d'origine sociale, leur bonne performance scolaire et leur plus haut diplôme obtenu dans le supérieur. Cet effet persistant du baccalauréat général, qui est loin d'être négligeable, pourrait confirmer l'hypothèse basée sur la théorie du signal (Spence, 1974) selon laquelle la voie professionnelle serait dévalorisée sur le marché du travail car elle regrouperait davantage d'élèves en difficulté scolaire. Cette hiérarchie des filières sur le marché du travail semble d'ailleurs intégrée par les élèves et leurs parents de tous les milieux sociaux qui anticipent qu'un baccalauréat général permet une meilleure insertion professionnelle, même sans diplôme du supérieur (Barone *et al.*, 2021). La persistance d'un effet de la filière du baccalauréat, même parmi les diplômés du supérieur, peut aussi être interprétée à la lumière des recherches qui ont montré le rôle des trajectoires scolaires sur les débouchés professionnels, à diplôme final équivalent (Bédoué *et al.*, 2009 ; Dauty & Lemistre, 2010 ; Ménard, 2020).

Nos résultats soulignent aussi l'hétérogénéité des emplois et des salaires en début de carrière suivant la filière du baccalauréat, qui bouscule parfois la hiérarchie entre voies professionnelle, technologique et générale. Ainsi un baccalauréat technologique des filières commerce et administration est associé à un salaire moyen en début de carrière moins élevé qu'un baccalauréat professionnel des filières industrielles. Ces résultats font écho à ceux de Arrighi & Sulzer (2012) qui avaient déjà souligné, à partir des données du Céreq, la très faible valeur sur le marché du travail des spécialités de l'enseignement secondaire du tertiaire administratif, qui s'explique par le fait que ce secteur d'activité recrute désormais des diplômés de l'enseignement supérieur court.

Concernant les inégalités professionnelles entre femmes et hommes, les résultats indiquent d'abord que ces inégalités existent déjà en début de carrière, donc avant la naissance des enfants et la formation d'unions conjugales, faisant écho à des résultats anciens comme aux conclusions récentes d'une étude menée en Suisse (Combet & Oesch, 2019). L'analyse de médiation a également permis d'identifier une dynamique complexe entre compétences scolaires et niveaux de diplômes qui tend à masquer en partie les inégalités de genre, tandis que la filière du baccalauréat obtenu tend à les expliquer. Ainsi, les filles ont de meilleures performances scolaires en troisième et atteignent plus souvent le baccalauréat général, ce qui contribue à masquer les inégalités de genre au début de la vie active. Cependant, la surreprésentation des filles dans les filières du secondaire les moins favorables sur le marché du travail, telles que les filières commerce et administration en lycée professionnel et la filière L dans la voie générale, contribue à expliquer les inégalités de genre au début de la vie active. La ségrégation scolaire dans l'enseignement secondaire contribue donc aux inégalités professionnelles entre femmes et hommes.

Malgré tout, une partie de ces inégalités de genre n'est pas expliquée par les différences de carrières scolaires, et cela suggère que ces inégalités se construisent aussi par d'autres mécanismes. Il a notamment été montré qu'au cours des dix premières années de la carrière professionnelle, le poids de la ségrégation éducative sur les inégalités salariales diminue mais que les disparités de salaire entre femmes et hommes augmentent à cause d'une ségrégation professionnelle qui ne s'explique pas uniquement par les différences d'études (Couppié *et al.*, 2012). Comme le niveau de ségrégation éducative (entre filières) semble baisser au cours

du temps (Couppié & Épiphanie, 2018), il paraît donc important de développer les recherches sur les mécanismes propres au marché du travail qui contribuent aux écarts salariaux selon le genre. La ségrégation éducative demeure malgré tout fondamentale pour comprendre l'émergence des inégalités de genre au moment de l'entrée sur le marché du travail et il reste nécessaire de poursuivre la recherche sur les mécanismes menant à des choix d'orientation genrés et leurs conséquences sur les trajectoires professionnelles.

De manière générale, nos résultats soulignent l'intérêt de prendre en compte les caractéristiques des élèves regroupés dans chaque filière pour comparer leurs débouchés professionnels. Par exemple, pour une filière prestigieuse comme la filière S, l'avantage estimé pour accéder à un emploi de catégorie cadre ou profession intermédiaire est réduit de près d'un quart en prenant en compte les effets des caractéristiques des élèves avant l'orientation, tandis que l'avantage pour le salaire est réduit de 40 %. L'effet positif de la filière S sur les débouchés professionnels reflète donc, en partie, le regroupement des meilleurs élèves dans cette filière. Globalement, la prise en compte des caractéristiques des élèves avant l'orientation tend à réduire les différences d'insertion professionnelle entre bacheliers.

Ces résultats montrent l'importance des décisions d'orientation dans l'enseignement secondaire pour les carrières professionnelles dans le contexte français. Ils questionnent aussi la pertinence de certaines filières de l'enseignement professionnel dont les débouchés sur le marché du travail semblent être très limités, en particulier les filières commerce et administration, et qui contribuent aux inégalités professionnelles entre femmes et hommes. Les réformes du lycée de ces dernières années ont cependant pu modifier les débouchés professionnels des différents diplômes. En particulier, la réforme de la voie générale à partir de 2019, qui a remplacé l'organisation en filières par un choix d'enseignements de spécialités, pourrait modifier les hiérarchies et l'ampleur des

différences de débouchés professionnels au sein de la voie générale. Il sera donc intéressant de répliquer les analyses menées dans cet article avec des données plus récentes, dès qu'elles seront disponibles.

Pour conclure, trois limites de la présente étude doivent être soulignées. En utilisant les caractéristiques sociodémographiques et les performances scolaires avant l'orientation, nous avons pu prendre en compte une partie substantielle des différences entre élèves regroupés en filières. Cependant, nous ne pouvons pas exclure que d'autres caractéristiques des élèves puissent jouer un rôle dans les effets de filière identifiés, telles que la motivation, le caractère subi ou choisi de l'orientation et les compétences non cognitives qui pourraient biaiser les associations entre filières du secondaire et débouchés professionnels estimés ici. Pour proposer un contrôle plus rigoureux de l'effet des caractéristiques des élèves avant l'orientation, il serait nécessaire de développer une analyse quasi expérimentale, ce qui semble difficile à mettre en place avec les données disponibles. Par ailleurs, la catégorisation des filières et spécialités utilisée dans ce travail, bien que plus précise que dans la majorité des études sur cette question, repose sur des agrégations de filières proches mais néanmoins différentes. Une catégorisation plus fine, sans regroupement de filières, ainsi que la prise en compte des spécialités et options choisies dans le secondaire, permettrait selon toute vraisemblance de mettre en lumière des différences notables d'insertion professionnelle au sein de chaque catégorie. Une telle analyse nécessiterait des données exhaustives au niveau national qui ne sont, pour l'heure, pas disponibles. Enfin, nos résultats ne concernent que les débouchés professionnels à court terme. Il est possible que les différences identifiées se réduisent, se maintiennent ou augmentent au cours du temps, et des données sur le déroulement de la carrière professionnelle à moyen terme, telles que celles des enquêtes Génération à 10 ans, permettent de considérer ces évolutions. □

BIBLIOGRAPHIE

- Arrighi, J.-J. & Sulzer, E. (2012).** S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières. *Céreq Bref* N° 303.
<https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/9e1324ffcde6a1c71e0490d0b115926f.pdf>
- Arrow, K. (1973).** Higher education as a filter. *Journal of Public Economics*, 2(3), 193–216.
[https://doi.org/10.1016/0047-2727\(73\)90013-3](https://doi.org/10.1016/0047-2727(73)90013-3)
- Barone, C., Barg, K. & Ichou, M. (2021).** Relative risk aversion models: How plausible are their assumptions? *Rationality and Society*, 33(2), 143–175. <https://doi.org/10.1177/1043463121994087>
- Baudelot, C. & Establet, R. (1992).** *Allez les filles !* Paris : Le Seuil.
- Baudelot, C. & Glaude, M. (1989).** Les diplômés se dévaluent-ils en se multipliant ? *Économie et Statistique*, 225, 3–16. <https://doi.org/10.3406/estat.1989.5360>
- Becker, G. S. (1964).** *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education.* National Bureau of Economic Research, distributed by Columbia University Press.
- Bédouwé, C., Fourcade, B. & Giret, J.-F. (2009).** De l'influence du parcours de formation sur l'insertion : le cas des diplômés scientifiques. *Formation emploi*, 106, 5–22. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.1886>
- Birkelund, J. F., Karlson, K. B. & Reimer, D. (2021).** Upper secondary school tracking, labour market outcomes and intergenerational inequality in Denmark. *Longitudinal and Life Course Studies*, 12(3), 279–298. <https://doi.org/10.1332/175795921X16124376408552>
- Bouchet-Valat, M. (2015).** Plus diplômées, moins célibataires. L'inversion de l'hypergamie féminine au fil des cohortes en France. *Population*, 70(4), 705–730. <https://doi.org/10.3917/popu.1504.0705>
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1964).** *Les héritiers : les étudiants et la culture.* Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970).** *La reproduction.* Paris : Minuit.
- Brunello, G. & Checchi, D. (2007).** Does school tracking affect equality of opportunity? New international evidence. *Economic Policy*, 22(52), 782–861. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0327.2007.00189.x>
- Caille, J.-P., Lemaire, S. & Vrolant, M.-C. (2002).** Filles et garçons face à l'orientation. Ministère de l'éducation nationale, *Note d'information* N° 2.12. <https://dataesr.fr/NI/ni0212.pdf>
- Chabanon, L. & Steinmetz, C. (2018).** Écarts de performance des élèves selon le sexe : que nous apprennent les évaluations de la DEPP ? *Éducation & formations* N° 96. <https://doi.org/10.48464/halshs-01824495>
- Combet, B. & Oesch, D. (2019).** The Gender Wage Gap Opens Long before Motherhood. Panel Evidence on Early Careers in Switzerland. *European Sociological Review*, 35(3), 332–345. <https://doi.org/10.1093/esr/jcz009>
- Couppié, T., Dupray, A. & Moullet, S. (2014).** Education-based occupational segregation and the gender wage gap: Evidence from France. *International Journal of Manpower*, 35(3), 368–391. <https://doi.org/10.1108/IJM-09-2012-0143>
- Couppié, T., Dupray, A. & Moullet, S. (2012).** Ségrégation professionnelle et salaires en début de carrière : regard sur quelques professions. *Formation emploi*, 118, 37–59. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3587>
- Couppié, T. & Épiphanie, D. (2018).** La relation genre-insertion a-t-elle évolué en 20 ans ? In: T. Couppié, A. Dupray, D. Épiphanie & V. Mora (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions.* *Céreq Essentiels* N° 1, 141–149.
<https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/79fcb4c2860c31466a45ccdeae6d7f8c.pdf>
- Couppié, T. & Épiphanie, D. (2006).** La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail. *Formation emploi*, 93, 11–27. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2204>
- Dauty, F. & Lemistre, P. (2010).** Diversité des parcours éducatifs : quel impact sur le chômage et les salaires ? *Formation emploi*, 111, 5–18. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3070>
- di Paola, V., Méhaut, P. & Moullet, S. (2018).** Entrée dans la vie active et débuts de carrière : Entre effets conjoncturels et évolution des normes d'emploi. *Revue française de socio-économie*, 20(1), 235–258. <https://doi.org/10.3917/rfse.020.0235>
- di Paola, V. & Moullet, S. (2018).** Le déclassement : un phénomène enraciné. In: T. Couppié, A. Dupray, D. Épiphanie, V. Mora (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions.* *Céreq Essentiels* N° 1, 79–84.
- DiPrete, T. A. & Buchmann, C. (2013).** *The Rise of Women: The Growing Gender Gap in Education and What It Means for American Schools.* New York: Russell Sage Foundation.
- Doazan, Y. & Eckert, H. (2014).** Les jeunes et leurs diplômes. Le déclassement à l'aune de la valeur des titres scolaires. *Éducation et sociétés*, 34(2), 121–134. <https://doi.org/10.3917/es.034.0121>

- Duru-Bellat, M. & Kieffer, A. (2008).** Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population*, 63(1), 123–157. <https://doi.org/10.3917/popu.801.0123>
- Felouzis, G., Charmillot, S. & Fouquet-Chauprade, B. (2011).** Les inégalités scolaires en Suisse et leurs déclinaisons cantonales : l'apport de l'enquête Pisa 2003. *Swiss Journal of Sociology*, 37(1), 33–55. <http://doi.org/10.22019/SC-2017-00001>
- Gamoran, A. (2010).** Tracking and inequality : New directions for research and practice. In: M. W. Apple, S. J. Ball, & L. A. Gandin (Eds.), *The Routledge International Handbook of the Sociology of Education*. Ch.19. London: Taylor & Francis Group. <https://doi.org/10.4324/9780203863701>
- Hanushek, E. A. & Wößmann, L. (2006).** Does Educational Tracking Affect Performance and Inequality? Differences- in-Differences Evidence Across Countries. *The Economic Journal*, 116(510), C63–C76. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2006.01076.x>
- Holm, A., Jæger, M. M., Karlson, K. B. & Reimer, D. (2013).** Incomplete equalization: The effect of tracking in secondary education on educational inequality. *Social Science Research*, 42(6), 1431–1442. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2013.06.001>
- Ichou, M. & Vallet, L.-A. (2013).** Academic Achievement, Tracking Decisions, and Their Relative Contribution to Educational Inequalities. In: M. Jackson (Ed.), *Determined to succeed? Performance versus choice in educational attainment*, Ch.5. Stanford: Stanford University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvqsdjrr>
- Kerckhoff, A. C. (1993).** *Diverging pathways: Social structure and career deflections*. New York: Cambridge University Press.
- Lafontaine, D. (2017).** La différenciation dans les systèmes éducatifs : pourquoi, comment, avec quels effets ? *Contribution dans le cadre de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique du Cnesco et de l'Ifé/ENS de Lyon*. https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/lafontaine_publici.pdf
- Le Rhun, B. & Monso, O. (2015).** De l'utilité d'obtenir son diplôme pour s'insérer : l'exemple des brevets de technicien supérieur. *Économie et Statistique*, 478, 35–56. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303221?sommaire=1303240>
- Lemistre, P. (2003).** Dévalorisation des diplômes et accès au premier emploi. *Revue d'économie politique*, 113(1), 37–58. <https://doi.org/10.3917/redp.131.0037>
- Lemistre, P. & Ménard, B. (2019).** Analysis of the trajectories of Science graduates: Applying Bourdieu and Sen. *British Journal of Sociology of Education*, 40(7), 953–969. <https://doi.org/10.1080/01425692.2019.1640595>
- Lemistre, P. & Merlin, F. (2018).** Influence du parcours d'études sur l'insertion des sortants de l'université. In: J. Calmand & P. Lemistre (coord.), *Effet du parcours à diplôme donné sur l'insertion professionnelle*. Céreq échanges N° 11. pp. 53–65. <https://www.cereq.fr/effet-du-parcours-diplome-donne-sur-linsertion-professionnelle>
- Ménard, B. (2020).** L'insertion professionnelle en Master dépend-elle du niveau scolaire atteint au baccalauréat ? Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *Notes d'information du SIES* N° 20.18. https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/NI_2020-18_Insertion_diplomes_master_1362219.pdf
- Meng, X. & Meurs, D. (2001).** Différences de structure des emplois et écart salarial entre hommes et femmes en France. *Économie & prévision*, 148(2), 113–126. <https://doi.org/10.3917/ecop.148.0113>
- Meurs, D. & Ponthieux, S. (2006).** L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? *Économie et Statistique*, 398-399, 99–129. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376350?sommaire=1376355>
- Meurs, D. & Pora, P. (2019).** Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France : une lente convergence freinée par les maternités. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 510-511-512, 109–130. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2019.510t.1990>
- Mood, C. (2010).** Logistic Regression: Why We Cannot Do What We Think We Can Do, and What We Can Do About It. *European Sociological Review*, 26(1), 67–82. <https://doi.org/10.1093/esr/jcp006>
- OECD (2012).** *Closing the Gender Gap*. Paris: Éditions OCDE.
- Olympio, N. & di Paola, V. (2018).** Quels espaces d'opportunités offrent les systèmes éducatifs ? *Formation emploi*, 141(1), 233–254. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5388>
- Pailhé, A. & Solaz, A. (2006).** Vie professionnelle et vie familiale : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes. *Population et Sociétés* N° 426. https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population_et_societes/vie_professionnelle_et_naissance/
- Rözer, J. J. & Bol, T. (2019).** Labour Market Effects of General and Vocational Education over the Life-Cycle and across Time: Accounting for Age, Period, and Cohort Effects. *European Sociological Review*, 35(5), 701–717. <https://doi.org/10.1093/esr/jcz031>

- Sattinger, M. (1993).** Assignment Models of the Distribution of Earnings. *Journal of Economic Literature*, 31(2), 831–880. www.jstor.org/stable/2728516
- Smyth, E. & Steinmetz, S. (2008).** Field of Study and Gender Segregation in European Labour Markets. *International Journal of Comparative Sociology*, 49(4-5), 257–281. <https://doi.org/10.1177/0020715208093077>
- Spence, A. M. (1974).** *Market signaling: Informational transfer in hiring and related screening processes*. Cambridge: Harvard University Press.
- Thurow, L. C. (1975).** *Generating Inequality: Mechanisms of Distribution in the U.S. Economy*. New York: Basic books.
- Vouillot, F. (2010).** L'orientation, le butoir de la mixité. *Revue française de pédagogie*, 171, 59–67. <https://doi.org/10.4000/rfp.1900>
- Wasmer, E. (2006).** General versus Specific Skills in Labor Markets with Search Frictions and Firing Costs. *American Economic Review*, 96(3), 811–831. <https://www.jstor.org/stable/30034073>
-

ANNEXE 1

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Tableau A1-1 – Statistiques des variables de l'analyse

Variables dépendantes : premier emploi reporté dans l'enquête EVA		
Emploi dans les catégories cadre (et professions intellectuelles supérieures) ou profession intermédiaire (%)		60.1
Salaire net mensuel (€)	Moyenne	1 484.7
	Écart-type	550.3
	% manquant	6.0
Variables indépendantes		
Baccalauréat obtenu (%)	Professionnel industriel & informatique	6.5
	Professionnel commerce & administration	4.1
	Professionnel santé, social & services	3.7
	Technologique industriel & technique	9.8
	Technologique commerce & administration	14.3
	Technologique santé & services	4.2
	Général L	10.0
	Général ES	18.1
	Général S	29.3
Sexe (%)	Homme	43.9
	Femme	56.1
Niveau d'éducation des parents (%)	Aucun diplôme, CEP ou BEPC	15.6
	CAP ou BEP	32.0
	Baccalauréat	19.5
	Diplôme du supérieur	32.9
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage (%)	Cadres et prof. intellectuelles	20.5
	Professions intermédiaires	22.5
	Employés	15.0
	Artisans, commerçants	8.8
	Agriculteurs	3.3
	Ouvriers	29.3
Tranche d'unité urbaine de la commune du collège en 6 ^{ème} (%)	Inactifs	0.6
	Village ou petite ville	38.3
	Ville moyenne	26.8
	Grande ville, autre que Paris	21.6
Pays d'origine des parents (%)	Agglomération parisienne	13.3
	Au moins un parent né en France	93.9
Moyenne des notes au contrôle continu du brevet des collèges en français et mathématiques (sur 20)	Parents nés à l'étranger	6.1
	Moyenne	12.1
Mention au baccalauréat (%)	Écart-type	2.5
	Passable	64.5
	Assez bien	26.6
Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (%)	Bien ou très bien	8.9
	Aucun diplôme	24.9
	Bac+2 (DEUG/BTS/DUT)	22.1
	Licence	27.5
	Bac+4 ou +5 à l'université	13.9
	Diplôme de grandes écoles	11.6

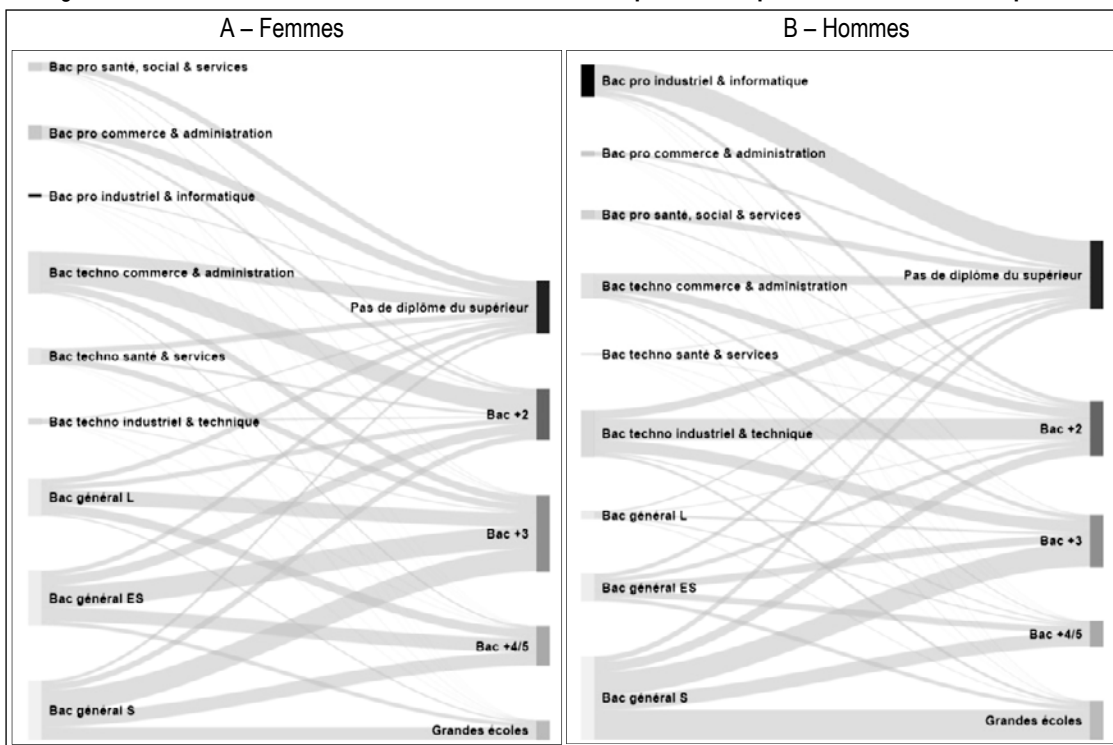
→

Tableau A1-1 – (suite)

Variables indépendantes		
Filière d'études pour le plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur (%)	Aucun diplôme	24.9
	Arts, littérature et langues	2.9
	Sciences humaines et sociales	3.6
	Droit et sciences politiques	2.3
	Commerce, administration et économie	8.9
	Sciences fondamentales et sciences de la vie	3.7
	Ingénierie et production	12.5
	Sport	0.7
	Santé et social	7.1
	Services	10.1
	Domaine d'étude non spécifié	23.3
Âge au premier emploi reporté dans EVA	Moyenne	25.0
	Écart-type	1.5
Nombre d'années depuis la sortie du système éducatif	Moyenne	2.4
	Écart-type	1.0
Année du premier emploi reporté dans EVA (%)	2005	1.1
	2006	5.2
	2007	10.2
	2008	15.4
	2009	33.7
	2010	18.7
	2011	9.1
	2012	6.7
Type d'employeur au premier emploi reporté (%)	Entreprise privée, association, artisan	74.9
	Entreprise publique	4.2
	Fonction publique d'État	12.7
	Fonction publique territoriale, hospitalière	8.2
Type de contrat au premier emploi reporté (%)	CDD, vacataire	25.0
	CDI, fonctionnaire	68.0
	Mission d'intérim	4.7
	Emploi aidé	1.6
	Stagiaire	0.4
	À son compte, aide familial	0.3
Temps de travail au premier emploi reporté (%)	Temps complet	89.3
	80 % ou plus	4.1
	De mi-temps à 80 %	5.3
	Moins d'un mi-temps	1.2
Nombre d'observations		5 090

Source : Panel 1995-EVA.

Figure A1-I – Effectifs dans les filières du baccalauréat et plus haut diplôme obtenu dans le supérieur



Source : Panel 1995-EVA.

RÉSULTATS COMPLETS DES RÉGRESSIONS LINÉAIRES

Tableau A2-1 – Probabilité d'occuper un emploi des catégories cadre, profession intellectuelle ou profession intermédiaire au début de la vie active

		Association totale	+ variables sociodémo.	+ performance en troisième	+ mention au baccalauréat	+ diplôme du supérieur	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) sans contrôles	(5bis) + contrôles
Baccalauréat obtenu	Pro. industriel & informatique (réf.)						
	Pro. com. & adm.	-0.10*** (0.04)	-0.08** (0.04)	-0.07* (0.04)	-0.07* (0.04)	-0.09** (0.04)	-0.10*** (0.04)
	Pro. santé, social & services	-0.08** (0.04)	-0.07* (0.04)	-0.06 (0.04)	-0.07* (0.04)	-0.06* (0.04)	-0.07* (0.04)
	Techno. industriel & technique	0.37*** (0.03)	0.34*** (0.03)	0.31*** (0.03)	0.34*** (0.03)	0.14*** (0.03)	0.13*** (0.03)
	Techno. com. & adm.	0.09*** (0.03)	0.08*** (0.03)	0.07** (0.03)	0.10*** (0.03)	-0.05* (0.03)	-0.06** (0.03)
	Techno. santé & services	0.29*** (0.04)	0.29*** (0.04)	0.28*** (0.04)	0.31*** (0.04)	0.12*** (0.04)	0.10*** (0.04)
	Général L	0.32*** (0.03)	0.29*** (0.04)	0.25*** (0.04)	0.29*** (0.04)	0.01 (0.04)	-0.01 (0.04)
	Général ES	0.39*** (0.03)	0.35*** (0.03)	0.31*** (0.03)	0.36*** (0.03)	0.06* (0.03)	0.04 (0.03)
	Général S	0.55*** (0.03)	0.49*** (0.03)	0.42*** (0.03)	0.47*** (0.03)	0.15*** (0.03)	0.12*** (0.03)
Sexe	Homme (réf.)						
	Femme		-0.01 (0.01)	-0.03* (0.01)	-0.02 (0.01)	-0.03** (0.01)	-0.04*** (0.01)
Niveau d'éducation des parents	Diplôme du supérieur (réf.)						
	Baccalauréat		-0.07*** (0.02)	-0.07*** (0.02)	-0.06*** (0.02)	-0.04** (0.02)	-0.04** (0.02)
	CAP ou BEP		-0.11*** (0.02)	-0.11*** (0.02)	-0.10*** (0.02)	-0.07*** (0.02)	-0.06*** (0.02)
	Aucun diplôme, CEP ou BEPC		-0.15*** (0.02)	-0.15*** (0.02)	-0.14*** (0.02)	-0.09*** (0.02)	-0.09*** (0.02)
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Cadres et professions intellectuelles (réf.)						
	Professions intermédiaires		0.01 (0.02)	0.01 (0.02)	0.02 (0.02)	0.02 (0.02)	0.03 (0.02)
	Employés		-0.00 (0.02)	-0.00 (0.02)	0.01 (0.02)	0.03 (0.02)	0.04* (0.02)
	Artisans et commerçants		0.03 (0.03)	0.03 (0.03)	0.03 (0.03)	0.03 (0.02)	0.04* (0.02)
	Agriculteurs		0.06* (0.04)	0.06 (0.04)	0.07** (0.04)	0.05 (0.03)	0.06** (0.03)
	Ouvriers		-0.02 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.01 (0.02)	0.01 (0.02)	0.02 (0.02)
	Inactifs		-0.01 (0.08)	-0.00 (0.08)	-0.00 (0.08)	0.03 (0.07)	0.04 (0.07)
Tranche d'unité urbaine du collège en 6 ^{ème}	Moins de 20 000 habitants		-0.00 (0.02)	-0.01 (0.02)	-0.01 (0.02)	0.00 (0.01)	0.00 (0.01)
	Entre 20 000 et 200 000 habitants (réf.)						
	Plus de 200 000 habitants sauf Paris		-0.01 (0.02)	-0.00 (0.02)	-0.00 (0.02)	0.00 (0.02)	0.00 (0.02)
Pays de naissance des parents	Agglomération parisienne		0.09*** (0.02)	0.10*** (0.02)	0.10*** (0.02)	0.07*** (0.02)	0.06*** (0.02)
	Au moins un parent né en France (réf.)						
	Deux parents nés à l'étranger		0.06** (0.03)	0.07** (0.03)	0.07** (0.03)	0.04 (0.03)	0.04 (0.03)
Note au contrôle continu en 3 ^{ème} (moyenne en français et en mathématiques /20)				0.02*** (0.00)	0.01* (0.00)	-0.00 (0.00)	0.00 (0.00)
Mention obtenue au baccalauréat	Passable (réf.)						
	Assez bien				0.09*** (0.01)	0.02 (0.01)	0.02 (0.01)
	Bien ou très bien				0.16*** (0.02)	0.07*** (0.02)	0.06*** (0.02)
Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur	Aucun diplôme (réf.)						
	Bac+2 (DEUG/BTS/DUT)					0.23*** (0.02)	0.19*** (0.02)
	Licence					0.47*** (0.02)	0.39*** (0.02)
	Bac+4 ou +5 à l'université					0.50*** (0.02)	0.41*** (0.03)
	Diplôme de grandes écoles					0.53*** (0.02)	0.44*** (0.03)
Âge au moment où l'emploi est reporté							-0.02 (0.02)
Nombre d'années depuis la sortie du système éducatif							-0.03*** (0.01)
Année du report de l'emploi	2005 (réf.)						
	2006						0.07 (0.05)
	2007						0.22*** (0.06)
	2008						0.27*** (0.07)
	2009						0.35*** (0.08)
	2010						0.35*** (0.09)
	2011						0.39*** (0.11)
	2012						0.46*** (0.13)
Constante		0.28*** (0.02)	0.38*** (0.03)	0.21*** (0.04)	0.25*** (0.04)	0.26*** (0.04)	0.64* (0.36)
Observations		5 090	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090
R ²		0.181	0.201	0.205	0.215	0.316	0.328

Note : erreurs types entre parenthèses.

Source : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

Tableau A2-2 – Salaire net mensuel (en logarithme) au début de la vie active

		Association totale	+ variables sociodémographiques	+ performance en troisième	+ mention au baccalauréat	+ diplôme du supérieur		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) sans contrôles	(5bis) + contrôles	
Baccalauréat obtenu	Pro. industriel & informatique (réf.)	-0.23*** (0.03)	-0.15*** (0.03)	-0.14*** (0.03)	-0.14*** (0.03)	-0.16*** (0.03)	-0.17*** (0.03)	
	Pro. com. & adm	-0.13*** (0.03)	-0.08** (0.03)	-0.07** (0.03)	-0.08** (0.03)	-0.08*** (0.03)	-0.09*** (0.03)	
	Pro. santé, social & services	0.08*** (0.03)	0.06** (0.03)	0.03 (0.03)	0.05** (0.03)	-0.05** (0.03)	-0.06** (0.03)	
	Techno. industriel & technique	-0.11*** (0.02)	-0.06** (0.03)	-0.08*** (0.03)	-0.04 (0.02)	-0.12*** (0.02)	-0.13*** (0.02)	
	Techno. com. & adm.	-0.06* (0.03)	0.02 (0.03)	0.01 (0.03)	0.04 (0.03)	-0.06* (0.03)	-0.07** (0.03)	
	Techno. santé & services	-0.07*** (0.03)	-0.02 (0.03)	-0.07** (0.03)	-0.02 (0.03)	-0.17*** (0.03)	-0.18*** (0.03)	
	Général L	0.06*** (0.02)	0.10*** (0.02)	0.04* (0.03)	0.10*** (0.03)	-0.06** (0.03)	-0.07*** (0.03)	
	Général ES	0.24*** (0.02)	0.22*** (0.02)	0.14*** (0.03)	0.20*** (0.03)	0.01 (0.03)	-0.01 (0.03)	
	Général S							
	Genre	Homme (réf.)						
	Femme		-0.11*** (0.01)	-0.12*** (0.01)	-0.12*** (0.01)	-0.11*** (0.01)	-0.11*** (0.01)	
Niveau d'éducation des parents	Diplôme du supérieur (réf.)							
	Baccalauréat		-0.05*** (0.02)	-0.05*** (0.02)	-0.05*** (0.02)	-0.03* (0.01)	-0.03** (0.01)	
	CAP ou BEP		-0.07*** (0.02)	-0.07*** (0.02)	-0.06*** (0.02)	-0.03* (0.01)	-0.03* (0.01)	
	Aucun diplôme, CEP ou BEPC		-0.10*** (0.02)	-0.09*** (0.02)	-0.08*** (0.02)	-0.05*** (0.02)	-0.05*** (0.02)	
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Cadres et professions intellectuelles (réf.)							
	Professions intermédiaires		-0.05*** (0.02)	-0.05*** (0.02)	-0.03** (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.02 (0.02)	
	Employés		-0.04* (0.02)	-0.04* (0.02)	-0.03 (0.02)	-0.00 (0.02)	0.00 (0.02)	
	Artisans et commerçants		-0.03 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.01 (0.02)	-0.01 (0.02)	
	Agriculteurs		-0.00 (0.03)	-0.01 (0.03)	0.00 (0.03)	-0.01 (0.03)	-0.01 (0.03)	
	Ouvriers		-0.04** (0.02)	-0.04** (0.02)	-0.03 (0.02)	-0.02 (0.02)	-0.01 (0.02)	
	Inactifs		-0.14** (0.07)	-0.14** (0.07)	-0.14** (0.07)	-0.12* (0.06)	-0.11* (0.06)	
	Tranche d'unité urbaine du collège en 6 ^{ème}	Moins de 20 000 habitants		-0.02 (0.01)	-0.02* (0.01)	-0.02* (0.01)	-0.01 (0.01)	-0.01 (0.01)
		Entre 20 000 et 200 000 habitants (réf.)						
		Plus de 200 000 habitants sauf Paris		0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	0.01 (0.01)	0.01 (0.01)
Pays de naissance des parents	Agglomération parisienne		0.10*** (0.02)	0.11*** (0.02)	0.11*** (0.02)	0.08*** (0.02)	0.08*** (0.02)	
	Au moins un parent né en France (réf.)							
	Deux parents nés à l'étranger		0.00 (0.02)	0.01 (0.02)	0.02 (0.02)	-0.00 (0.02)	-0.01 (0.02)	
Note au contrôle continu en 3 ^{ème} (moyenne en français et en mathématiques /20)			0.02*** (0.00)	0.01*** (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	
Mention obtenue au baccalauréat	Passable (réf.)							
	Assez bien				0.10*** (0.01)	0.05*** (0.01)	0.05*** (0.01)	
	Bien ou très bien				0.19*** (0.02)	0.11*** (0.02)	0.10*** (0.02)	
Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur	Aucun diplôme (réf.)							
	Bac+2 (DEUG/BTS/DUT)					0.13*** (0.02)	0.10*** (0.02)	
	Licence					0.22*** (0.02)	0.17*** (0.02)	
	Bac+4 ou +5 à l'université					0.31*** (0.02)	0.25*** (0.02)	
	Diplôme de grandes écoles					0.41*** (0.02)	0.36*** (0.02)	
Âge au moment où l'emploi est reporté						-0.02 (0.01)		
Nombre d'années depuis la sortie du système éducatif	Année du report de l'emploi						-0.01* (0.01)	
	2005 (réf.)							
	2006						0.10* (0.05)	
	2007						0.17*** (0.06)	
	2008						0.22*** (0.06)	
	2009						0.28*** (0.08)	
	2010						0.28*** (0.09)	
	2011						0.29*** (0.10)	
	2012						0.34*** (0.11)	
	Constante		7.19*** (0.02)	7.30*** (0.03)	7.10*** (0.04)	7.14*** (0.04)	7.15*** (0.04)	7.44*** (0.32)
Observations		4 781	4 781	4 781	4 781	4 781	4 781	
R ²		0.137	0.181	0.190	0.212	0.276	0.283	

Note : erreurs types entre parenthèses.

Source : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.

Tableau A2-3 – Inégalités entre femmes et hommes dans l'accès aux emplois de cadre au début de la vie active et rôle de médiation du baccalauréat

	Association totale	+Performance en 3 ^{ème}	+Voie du baccalauréat	+Filière du baccalauréat	+Mention au baccalauréat	+Niveau de diplôme dans le supérieur
		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Femme (<i>réf.</i> : Homme)	-0.07*** (0.01)	-0.11*** (0.01)	-0.12*** (0.01)	-0.10*** (0.01)	-0.09*** (0.01)	-0.06*** (0.01)
Observations	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090	5 090
R ²	0.117	0.197	0.213	0.231	0.262	0.436

Note : en contrôlant l'origine sociale, la tranche d'unité urbaine en 6^{ème} et le pays d'origine des parents. Erreurs types entre parenthèses.
 Source : Panel 1995-EVA. Bacheliers ayant reporté un emploi dans l'enquête EVA.